

Réf: Dossier 347636

Avis de constitution

SOCIETE « BMA CORPORATION KC »

Siège ABIDJAN , YOPOUGON au quartier SOCOGI en
face de PMI, Lot 1687, Ilot 121

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du lundi 30 septembre 2024 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le lundi 30 septembre 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BMA CORPORATION KC »

Objet : Le préfinancement du permis de conduire ;
Le BTP ;
L'achat, la vente et la distribution de tous produits et denrées alimentaires ;
La distribution de fourniture de bureaux et de matériel informatique ;
Le commerce général ;
Le transfert de fonds ;
Diverses activités liées a la finance ;
L'activité d'élevage ;
Le transport public de marchandises et de personnes ;
La gestion Immobilière ;
La vente et la location de voiture import-export.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN , YOPOUGON au quartier SOCOGI en face de PMI, Lot 1687, Ilot 121

Dirigeant(s) M AGNIDE KODJO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09929 du 30/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59265/GTCA/RC/2024 du 30/09/2024

